

L'INTER adopte son horaire de fin de semaine pour un temps indéterminé

Sainte-Agathe-des-Monts, le 1^{er} avril 2020 – Le service de transport collectif l'Inter des Laurentides, reliant la ville de Mont-Tremblant à la gare de St-Jérôme par sa zone centre est concerné par cette mesure. Le service offert dans la zone nord (Rivière-Rouge / Mont-Tremblant) n'est pas touché par cette mesure.

Les consignes à respecter : des déplacements essentiels seulement

Dans l'esprit des consignes émises par le gouvernement du Québec et la santé publique, notamment celle d'éviter tout déplacement non essentiel entre les régions, les villes et les quartiers, l'INTER des Laurentides diminue les heures de passages de ses autobus durant la semaine. Ainsi, l'horaire de fin de semaine sera dorénavant de mise 7 jours sur 7, à compter du lundi 6 avril.

Service à la clientèle disponible entre 8h et 19h, 7 jours sur 7

Bien que l'horaire de fin de semaine soit en vigueur à compter du lundi 6 avril, le service à la clientèle maintient ses disponibilités habituelles. Les moyens de communications demeurent : par téléphone au 1 877 604-3377 ou par courriel à info@transportlaurentides.ca. Nous rappelons aussi l'intérêt de s'abonner aux alertes texto (www.textotacl.com), de suivre notre page Facebook et de visiter notre site web au <https://www.transportlaurentides.ca/inter/autobus-circuits-et-horaire/>.

Des mesures de prévention et d'hygiène supplémentaires:

- Une mesure de sécurité est installée entre le chauffeur et la boîte de perception.
- Des distributeurs de gel désinfectant sont installés dans les autobus.
- Les autobus sont nettoyés fréquemment.
- Des lingettes et des vaporisateurs désinfectants sont à la disposition des chauffeurs.
- Les boîtes à livres ont été vidées de leur contenu.
- L'accès aux sièges derrière le chauffeur a été restreint et la distance recommandée d'au moins un mètre est respectée.

Une collaboration essentielle

Du côté des usagers, il est demandé de ne pas utiliser les transports collectifs si vous présentez des symptômes du Coronavirus (COVID-19) et il est interdit de s'y présenter si vous en êtes porteur. Il est aussi demandé aux usagers de respecter les règles d'hygiène reconnues et préconisées par la Santé publique :

- Se laver fréquemment les mains au savon et à l'eau au moins 20 secondes.
- S'assurer d'avoir les produits personnels pour l'hygiène des mains.
- Tousser et éternuer dans son coude : étiquette respiratoire.
- Éviter si possible de toucher aux surfaces (mains courantes, rampes, etc.).
- Garder une distance d'un mètre avec les autres personnes.

Tolérance zéro face au non-respect des mesures de protection et de prévention

La directrice générale de Transport adapté et collectif des Laurentides (TAACL) insiste sur le fait que les usagers qui ne respectent pas les directives ne pourront bénéficier du service. Elle rappelle que le transport collectif est aussi un lieu public, dans lequel les regroupements de personnes ne sont pas permis. Le respect des consignes est essentiel. Mme Bélanger est en contact étroit avec les transporteurs pour s'en assurer, et leur donner les moyens de maintenir d'excellents services sécuritaires, en situation de pandémie.

Avez-vous pensé remercier et sourire aux gens qui assurent vos transports ? Toujours apprécié de leur part, mais en ces temps particuliers, cela fait toute la différence pour eux.

-30-

Source et information

Annie Bélanger
Directrice générale
(819) 425-4064
abelanger@transportlaurentides.ca
www.transportlaurentides.ca